

Table ronde

Présidée par Jean-Marc Michel (MEDD, DNP)

*Avec la participation de : Henri Décamps (président d'Ecofor),
Patrick Falcone (MAAPR, DGFAR), Hervé Jactel (INRA), Myriam Legay (ONF),
Claude Millier (président du Conseil scientifique BGF), Olivier Picard (IDF).*

La table ronde avait pour objet de donner les orientations du nouvel appel à projet. Le débat a été introduit par un synthèse du programme présentée par Claude Millier puis les échanges avec la salle ont duré un peu plus d'une heure, avant la conclusion du colloque par Jean-Marc Michel.

Synthèse du travail réalisé au sein du programme Biodiversité et Gestion forestière (C. Millier)

Les principaux résultats positifs du programme peuvent être résumés comme suit :

* **la constitution d'une plate-forme de communication** qui fonctionne aussi bien au niveau national que local. Cette plate-forme a mis en évidence à la fois la difficulté et la nécessité du dialogue entre disciplines scientifiques et entre science et gestion.

* **la nécessité des approches expérimentales** : d'une science descriptive, l'écologie devient une science expérimentale, comme le montre l'utilisation de différentes méthodes expérimentales par les équipes du programme. Il s'agit cependant souvent de "quasi-expériences" : on utilise des expériences naturelles comme les tempêtes de décembre 1999 ou anthropiques (situations de gestion). Il faudrait peut-être à l'avenir se tourner plus franchement vers des expériences vraies, afin de faciliter l'analyse des faits.

* **la mise en place d'une communauté scientifique** : le rayon des personnes impliquées dans le programme BGF a changé entre les deux appels à propositions de recherche (APR) : dans le premier il s'agissait majoritairement d'écologues cherchant à décrire la biodiversité alors que dans le second, il y a eu des apports de spécialistes des dynamiques de populations animales ou d'hydrologie. Ce phénomène ne peut être que profitable pour faire face à la diversité des questions qui peuvent se présenter à l'avenir.

* **les relations entre gestionnaires et chercheurs** : le lien ne doit pas être uniquement utilitariste. Il s'agit plus de conjuguer une "science locale" (celle du gestionnaire, qui doit maîtriser son terrain d'action, son domaine d'intervention) et une "science générale" (celle du chercheur qui doit généraliser les questions et phénomènes). La collaboration entre les deux communautés doit être aussi étroite que possible.

Le contexte social, climatique et institutionnel est très changeants es à envisager sont multiples et doivent prendre en compte un contexte extrêmement changeant, que ce soit du point de vue climatique, institutionnel ou social :

* **les pas de temps de l'action humaine et des changements climatiques** sont pour la première fois les mêmes, ce qui aura forcément une incidence sur la manière d'étudier la biodiversité, mais aussi de la gérer (actions curatives et non plus préventives).

* **la multiplicité des approches à combiner** : biologique (organisation du vivant), géographique (passage d'une échelle spatiale à une autre), politique et institutionnelle (cadre social des actions, de l'acte technique aux politiques

publiques). Le programme était jusqu'à présent focalisé sur les deux premières, mais la dimension sociale doit à présent être intégrée à la réflexion.

* **les apports de la biologie intégrative** doivent être encore approfondis, il ne faut pas hésiter à faire appel à des disciplines un peu inhabituelles en forêt.

* **les valeurs de la biodiversité** : il est intéressant de se pencher sur cette question, notamment dans le cadre de la réflexion sur les indicateurs de biodiversité. La biodiversité peut être considérée comme un bien public éloigné du monde marchand, dont il est important de mesurer les valeurs pour éclairer la compréhension des mécanismes de coopération entre les acteurs.

* **la place de l'innovation technologique** doit également être renforcée, ainsi que l'ont montré les discussions autour de l'ingénierie écologique.

Le nouvel à propositions de recherche du programme Biodiversité et Gestion Forestière doit se positionner par rapport à d'autres programmes de recherche :

- **le programme Forêt Hétérogènes** d'Ecofor, en particulier pour ce qui concerne les problèmes d'habitats et de forêts irrégulières ;
- **le programme GICC (Gestion et Impacts des Changements Climatiques)**, notamment sur les échelles de temps citées ci-dessus ;
- **le programme Ecosystèmes Tropicaux**, sur les questions tropicales ;
- **les programmes européens** afin de favoriser l'ouverture internationale et la coopération..

Débat

1/ **Les aspects fonctionnels** de la biodiversité doivent être maintenus dans le prochain appel à propositions de recherche, afin de consolider le socle de connaissances. Les **milieux associés** à la forêt, et notamment les milieux aquatiques, doivent être pris en compte, à la fois pour leur rôle dans le fonctionnement des écosystèmes forestiers et pour les échanges méthodologiques et conceptuels qu'ils permettent entre communautés scientifiques. De la même façon, l'apport méthodologique et conceptuel des chercheurs travaillant sur la biodiversité en **milieu tropical** pourrait être tout à fait intéressant.

2/ **Le lien entre chercheurs et gestionnaires (publics et privés)** est une source d'enrichissements mutuels qu'il faut absolument renforcer, et Ecofor est une bonne plate-forme pour un dialogue constructif. Le travail de **transfert** en sera alors facilité.

3/ **L'approche expérimentale** est un outil essentiel pour avancer dans les recherches. Il faut développer son utilisation, à la fois par l'utilisation de dispositifs anciens et par la création de nouveaux dispositifs. Il est cependant nécessaire d'aller plus loin et de trouver des voies de généralisation des résultats obtenus sur des sites expérimentaux (réseaux de sites expérimentaux, lien avec les réseaux d'observation et de suivi de la forêt, constitution de bases de données anciennes...).

4/ **Les sciences sociales** doivent être intégrées dans la suite du programme : clarification de la demande de la société, identification des mécanismes de jeu d'acteurs sur un territoire, approche économique des problèmes posés, approche historique...

Conclusion de M. JM Michel

Au vu des débats, il apparaît nettement qu'il ne faut pas supprimer les liens actions/sciences. De plus, au-delà de l'écologie descriptive il faut aller à une écologie

prescriptive qui aide et oriente les gestionnaires et les décideurs. Il semble aussi important de considérer la non-gestion des espaces comme un mode de gestion à part entière. Il faudrait alors pouvoir répondre à certaines questions comme : quelle est la contribution des peuplements non gérés à la biodiversité ?

La biodiversité est une des principales préoccupations du MEDD, qui met en place un plan d'action national pour la biodiversité, en lien avec les ministères chargés de l'agriculture, du patrimoine naturel, des infrastructures et de l'outre mer. La forêt n'y apparaît pas clairement car, même si des efforts peuvent être faits, la biodiversité n'y est pas complètement menacée. Mais, le Ministère de l'écologie n'oublie pas la forêt, en particulier les forêts tropicales humides et surtout sèches.

La biodiversité telle que conçue par le ministère de l'écologie à l'heure actuelle ne concerne pas uniquement des spécialistes mais prend en compte un ensemble d'acteurs (gestionnaires, propriétaires). De ce fait, dans le cas d'un troisième appel à propositions de recherche, les approches économique et sociale doivent apparaître autant que l'approche biologique. Il est aussi intéressant de se pencher sur les problèmes d'échelles, d'évolution, de diversité, de fonctionnalité et de maturité des peuplements. Le conseil national pour la protection de la nature s'intéresse aussi à la notion de naturalité à opposer à celle de diversité.

De plus, le rapprochement entre les chercheurs et les gestionnaires, doit inclure les propriétaires qui ont une approche plus patrimoniale que technique.

Cette ouverture économique et sociale ne doit cependant pas empêcher de continuer à travailler sur le fonctionnement des écosystèmes d'un point de vue descriptif mais aussi prédictif afin d'aider les gestionnaires à prendre des décisions. Cette pratique devra s'accompagner de grilles d'évaluation pour dresser un bilan et tirer des conclusions sur les choix de gestion pris. En particulier, il serait intéressant de réaliser des études descriptives et prédictives sur la non-gestion des espaces forestiers (par exemple pour les RTM quelle serait la part entre augmentation des risques et augmentation de la biodiversité) et donner ainsi un éclairage scientifique sur cette option.

En considérant en particulier les nouvelles problématiques liées aux changements des échelles temporelles cités par M. Millier, le nouvel appel à projet ne pourra pas être déconnecté des actions existantes et du contexte actuel de la recherche.

Les connaissances des gestionnaires et des scientifiques devront être mises en commun. En particulier pour tout ce qui concerne les bio-indicateurs et l'évaluation des mesures prises. Par exemple, le ministère devra rendre des comptes sur les résultats biologiques obtenus avec les politiques publiques et les orientations de gestion installées sur les milieux naturels ou les propriétés forestières. De ce fait, scientifiques et gestionnaires doivent avancer sur les indicateurs car les grilles de lecture des résultats d'intervention sont aussi nombreuses que les personnes chargées de ces évaluations.

La matière pour établir un nouvel APR ne manque pas, il faut maintenant l'organiser et la structurer. De plus, il semble intéressant de mobiliser les réseaux de collecte d'information, ainsi que les gestionnaires d'espaces protégés qui pourraient permettre des expérimentations au profit de la biodiversité et de la gestion forestière.